



# Les Echos de Pouilly



## LE MOT DU MAIRE

Pouillytains, Pouillytaines,

Bonjour à toutes et à tous,

Cette année encore nous éditons un court bulletin pour la fin de l'année ; c'est l'occasion pour votre conseil municipal de vous souhaiter de bonnes fêtes.

Une fois de plus, la fête d'Halloween à rassemblé de nombreux enfants et parents, nous les remercions tous pour leur participation.

Le CCAS prépare la fête de Noël du 17 décembre et espère vous voir nombreux partager ce moment de convivialité. Notre équipe de cantonniers a une fois de plus participé à la décoration de la commune, sous l'impulsion de Grégory, que je félicite pour son implication.

Nous sommes, par ailleurs, en train de réfléchir à une manière de récompenser les jeunes méritants de Pouilly-sur-Saône : ceux qui se distinguent par de bons résultats scolaires, sportifs, artistiques et leurs actes d'implication civique.

Du côté des travaux, vous avez remarqué qu'un gros chantier commence à se mettre en place dans le « bas de Pouilly ».

Une consultation a été lancée pour que l'impasse Saint-Jean soit cédée à la commune, le Syndicat Inter-Communal d'Electricité de Côte d'Or commence ses études d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques et nous travaillons avec des géomètres pour la réalisation du réseau de récupération des eaux de pluie et la rénovation de la voirie rue Saint-Jean.

Même si nous aimerions voir se réaliser beaucoup de nos projets, nous sommes restreints par les finances de la commune qui sont de plus en plus serrées avec la politique de l'Etat qui réduit nos dotations. Mais soyez certains que nous faisons le maximum pour ne pas vous faire subir cette situation (en la compensant par une augmentation d'impôts, comme certaines instances nous le suggèrent) tout en continuant à améliorer votre quotidien.

Bien cordialement,

Sébastien DELACOUR



MAIRIE

Permanences: mardi et vendredi de 16h à 19h.



[www.pouillysursaone.fr](http://www.pouillysursaone.fr)

<http://pouillysursaone.wix.com/camping>



**Le CCAS et le Conseil Municipal sont heureux de vous inviter  
à l'Arbre de Noël qui se tiendra :**

**Samedi 17 décembre 2016**

**A 14h30**

**A la salle des fêtes**

**Les festivités débuteront par un spectacle de magie.  
Distribution de cadeaux par le Père Noël, pour les enfants jusqu'au CM2  
Nous finirons cet après-midi par un goûter.**



*Distribution des colis des Aînés*



*Le samedi 17 décembre 2016*

*à partir de 9 h.*



Par arrêté du 05 décembre 2016, et à la suite de la découverte de plusieurs foyers d'influenza aviaire hautement pathogène, dans des élevage du SSud Ouest et la faune sauvage du Nord Pas de Calais et de la Haute Savoie, le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt a décidé de relevé le niveau de risque vis-à-vis de la maladie, au niveau élevé sur l'ensemble du territoire national.

Pour toutes questions complémentaires, veuillez vous adresser à la mairie pendant les heures de permanence.